

Stages d'été musique & cirque 2022: du 4 au 8 juillet dès 6 ans et/ou du 11 au 15 juillet dès 12 ans

déroulement des stages

- Horaire :** départ quotidien du 124 rte de Frontenex - 1208 Genève à 9h et retour à 18h
- Lieu du stage :** chez les Ruz à Saint-Jean-de-Tholome (France voisine)
- Encadrement :** professeurs de musique de l'Ecole de musique Jacot, moniteurs de cirque et de sport professionnels
- Prix :** Fr 500.- (3h de cours de musique par jour, 2h de cirque/sports par jour, visites et excursions, repas de midi, goûter et transport inclus)
- Inscriptions :** Une semaine de stage est ouverte à partir de 8 inscriptions.
Le nombre maximum de participants est de 12.
- Le délai pour votre paiement est fixé au **20 juin 2022** et fera office d'inscription définitive. Passé cette date, votre place pourra être attribuée à un enfant en liste d'attente.

Chaque participant doit avoir sa propre assurance accidents.

Détails pratiques :

- chacun prendra part aux activités sportives proposées selon ses possibilités physiques ;
- chaque participant(e) apportera son instrument de musique (non valable pour les pianistes, harpistes et batteurs) avec ses partitions, ainsi qu'un sac contenant une tenue de sport, des baskets, des basanes, une casquette et de la crème solaire ;
- la carte d'identité de votre enfant sera collectée quotidiennement avant le départ de Genève.

Formulaire d'inscription : stage d'été musique & cirque 2022

- du 4 au 8 juillet, dès 6 ans
- du 11 au 15 juillet, dès 12 ans

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____ Instrument : _____

Assurance accident : _____

Adresse et code postal : _____

Remarques (allergies, médicaments, etc.): _____

Répondant légal :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Les parents ou le responsable légal de :

Nom : _____ Prénom(s) : _____

déclarent avoir pris connaissance du déroulement des stages et autorisent les enseignants de l'Ecole de musique Jacot à prendre toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires en cas d'urgence.

Date et signature du responsable légal : _____

**Formulaire à retourner dûment rempli et signé à l'Ecole de musique Jacot jusqu'au
vendredi 17 juin 2022.**